



LES RENCONTRES DE L'ASFE #1



**GÉNÉRAL
JEAN-PIERRE
BEAUCHESNE**

PRÉSIDENT DE LA FACS
*FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS
COMBATTANTS RÉSIDANT HORS DE FRANCE*



ICI
REPOSE
UN SOLDAT
FRANÇAIS
MORT
POUR LA PATRIE

1914 · 1918 ·



ASFE - NOVEMBRE 2016

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE PARCOURS ET DE VOTRE ARRIVÉE À LA TÊTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS RÉSIDANT HORS DE FRANCE (FACS) ?

C'est le hasard qui m'a conduit à la FACS, que les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) et les élus consulaires connaissent bien.

Un hasard, certes, bien qu'à la réflexion, j'y vois la suite logique de mon engagement au service de notre patrie depuis mon entrée à Saint-Cyr en 1956. À l'issue de ma carrière militaire dans l'armée de Terre, commencée en Algérie et continuée dans divers régiments (Tirailleurs, Appelés, Légion étrangère, États-Majors, Coopération militaire à l'Ambassade de France de Rabat, entre autres), le commandant Henry-Jean Loustau, ancien Président de la FACS pendant plus de 20 ans, m'a proposé de devenir le Secrétaire général de l'association. Ayant servi outre-mer et au Maroc, ainsi qu'à des postes tenant aux relations internationales, l'idée me plaisait, s'ajoutant au fait que le personnage était séduisant. Il m'a dit simplement : « vous viendrez une fois par semaine et si cela vous ennuie, vous pourrez toujours démissionner ! » C'était au début de l'année 1999, et plus de 17 ans après, je suis toujours là. En 2010, au décès du commandant, il m'a paru de mon devoir de me présenter aux suffrages des membres du Conseil d'administration pour continuer son œuvre.

Secrétaire général depuis onze ans, j'avais en effet apprécié depuis l'intérieur le caractère exceptionnel de cette organisation, admiré la valeur de ses membres, héritiers des héros de la Grande Guerre, dépositaires et gardiens du grand élan patriotique de l'époque. Beaucoup avaient alors pris le bateau, à leurs frais, pour rejoindre leurs compatriotes. Après chaque conflit ou opération sur d'autres territoires, d'autres anciens combattants se sont joints à eux. La FACS accueille tous ceux qui ont fait leur devoir, sans aucune distinction.

J'ai pris et je prends toujours un grand plaisir à servir les anciens combattants, à faire valoir leurs droits que parfois ils ne connaissent pas. C'est un motif continu et très profond de satisfaction.



Inauguration d'un monument franco-polonais au cimetière militaire polonais de Varsovie (Pologne), le 18 juin 2016, en présence du Général Beauchesne et du Sénateur Jean-Yves Leconte

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE L'ACTIVITÉ DE LA FACS VIS-À-VIS DES ANCIENS COMBATTANTS ?

Elle tient à un fil directeur clair : leur rendre service. C'est là une ardente obligation née de l'admiration que suscitent leur parcours et leur qualité de Français vivant à l'étranger, souvent plus français que les Français vivant dans l'Hexagone ! On songe à la nostalgie de Charles d'Orléans, pris par les Anglais à Azincourt, « regardant vers le païs de France » depuis les falaises de Douvres en Angleterre.

Les anciens combattants à l'étranger ont le cœur fixé sur la Mère-Patrie alors qu'ils sont si éloignés des organes administratifs dont ils ont besoin. C'est pour ces raisons que je veux être leur porte-parole.

De façon plus précise, la FACS s'attache :

- à défendre, où qu'ils soient, les intérêts matériels et moraux de ceux qui ont servi sous le drapeau français ;
- à entretenir avec eux la mémoire de leurs actions et de celles de tous nos Anciens ;
- à maintenir et développer ensemble le rayonnement de la France à l'étranger.

Dans cette perspective, la FACS entend par exemple être présente aux cérémonies de nos camarades étrangers, et à contribuer au devoir de Mémoire, notamment en se rendant dans les lycées français, en participant au ravivage de la Flamme sous l'arc de Triomphe ou encore en distribuant des bleuets (symbole de la mémoire et de la solidarité, en France comme à l'étranger, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins) lors des cérémonies du 11 Novembre et du 8 Mai.



L'aide matérielle et concrète que nous pouvons apporter aux anciens combattants est une mission très importante. Ainsi, que de satisfactions quand on a pu faire obtenir, grâce au concours de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), un fauteuil roulant motorisé pour deux anciens combattants, l'un basé en Australie et l'autre aux Pays-Bas, ou encore une double opération de la cataracte en faveur d'un ancien totalement isolé aux Philippines.

Que de dossiers pour la délivrance de cartes du combattant ou de retraites du combattant avons-nous pu faire aboutir ! Que de propositions pour les ordres nationaux avons-nous pu faire obtenir ! Solidarité, reconnaissance et réparation : rendre justice ! Manifester la considération qui est due à tous ceux qui ont fait leur devoir, quels que furent leur destin et leur place dans les combats, c'est la vocation et la fierté de la FACS.

Parmi tous ces anciens combattants dont nous essayons de faire reconnaître les droits, beaucoup n'avaient rien demandé. Je veille à détecter tous les combattants oubliés dans le travail de décoration, avec parfois de grands regrets pour ceux qui n'ont pu être récompensés quand il l'aurait fallu.

Joseph Suriec, porte-drapeau de la FACS d'origine polonaise, à l'occasion du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe

L'ACTIVITÉ DE LA FACS SEMBLE ÊTRE FAITE DE RENCONTRES MÉMORABLES AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS DE L'ÉTRANGER : POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE CELLES QUI VOUS ONT PARTICULIÈREMENT MARQUÉES ?

J'ai fait tellement de rencontres marquantes depuis 1999 que je pourrais consacrer toute une interview à cette question. Je me bornerai à quelques exemples, sources d'émotion et de fierté.

J'ai ainsi eu l'honneur de remettre une médaille militaire, au Sénat, sous l'égide de Paulette Brisepierre (Sénatrice RPR-UMP des Français établis hors de France de 1989 à 2008), à une ancienne ambulancière ayant franchi seule les Pyrénées et ayant suivi au plus près des combats nos troupes en Italie, puis en Provence jusqu'en Allemagne.

J'ai remis à Bogota, un 14 Juillet, sous la Présidence de l'ambassadeur de France Pierre-Jean Vandoorne, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à un Colombien, ancien de la 13^{ème} demi-brigade de la Légion étrangère, engagé comme quarante de ses compatriotes. Il a participé à 18 ans à la bataille de Bir-Hakeim, puis a combattu en Libye et en Italie, a fait le débarquement de Provence puis la remontée du Rhône jusqu'à la victoire ! Il fut blessé 4 fois et titulaire d'une belle citation à l'ordre de la brigade pour avoir fait prisonnier à lui seul une dizaine d'Allemands. S'adressant à ses compatriotes et aux Français présents dans les jardins de la résidence de France, il leur a dit pour résumer ses quatre années d'aventure au service de la France et de la Liberté : « C'est tout ! »

Je pense aussi à la remise de la croix du combattant et de la retraite correspondante à 25 franco-polonais résistants et engagés dans l'armée de Lattre, oubliés pendant 60 ans. Cette reconnaissance eut lieu à Varsovie, en compagnie du Sénateur Jean-Yves Leconte. La FACS avait recueilli leur association, «Rhin et Danube», grâce à l'aide directe et amicale du ministre des Anciens combattants polonais, Monsieur Janusz Krupsky, qui devait périr tragiquement avec tout le gouvernement polonais dans un accident d'avion à Smolensk le 10 avril 2010 alors qu'il se rendait à Katyn...

Enfin, je voudrais vous faire partager deux rencontres particulièrement émouvantes.



L'écusson des forces armées brésiliennes ayant participé à la Seconde guerre mondiale en Europe (voir anecdote ci-contre)

La première est celle d'un Brésilien, ancien de la Force expéditionnaire brésilienne (FEB) : des soldats et aviateurs que le Brésil avait envoyés en 1944 en Italie aux côtés des Alliés. Il tenait à raviver la Flamme sous l'Arc de Triomphe pour le 8 Mai, jour de sa Victoire, et était venu à Paris pour cela. Je l'ai accompagné au long de la cérémonie. Son émotion était contagieuse ! Il m'a remercié en me donnant le brassard de son association.

Il orne maintenant mon bureau : il représente un cobra fumant la pipe. La raison de ces symboles pour ces régiments de Brésiliens ? Hitler, en apprenant que les Brésiliens voulaient entrer en guerre contre lui, avait dit: «quand les Brésiliens viendront se battre, les cobras fumeront la pipe» ! Ils en ont fait leur emblème et l'ont mené à la victoire !



Le Général Beauchesne au ravivage de la flamme, avec les membres de l'AFE et les nouvelles générations

La deuxième nous fait remonter loin dans l'Histoire. Il s'agit du destin douloureux et exemplaire de Monsieur Simon Mahdessian, Arménien d'origine, rescapé à 8 ans du génocide de 1915. Réfugié en France après force tribulations, il s'était fait une place respectée de tailleur et avait fondé une famille jusqu'à ce qu'il soit appelé en 1939, comme apatride, sous les drapeaux français. Fait prisonnier de guerre en Allemagne, il refuse comme tous les Arméniens de rejoindre l'armée allemande, s'évade en train par la Belgique et rejoint Paris clandestinement avant d'être naturalisé en 1943. Il a élevé quatre enfants dont deux ont fait carrière dans la diplomatie française. Il a toujours manifesté sa reconnaissance envers la France qui l'a recueilli : c'est un modèle de fidélité et d'intégration réussie envers sa nouvelle patrie. Il devait décéder à l'âge de 105 ans en Espagne auprès de l'une de ses filles. Il était titulaire de la médaille des évadés et je n'ai pu obtenir pour lui un ordre national en récompense de son passé remarquable. C'est un regret.

Comme vous le voyez, j'ai trop de souvenirs marquants : ils déborderaient de cette interview.

Pour conclure, je vous suggère d'aller faire un tour aux Invalides, pour méditer devant toutes les plaques dédiées aux anciens combattants, dont une consacrée aux Français de l'étranger inaugurée en septembre 2004 avec les Sénateurs Jacques Habert et Joëlle Garriaud-Maylam. L'histoire défile alors devant vous !

QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES ANCIENS COMBATTANTS À L'ÉTRANGER ?

De nombreux anciens combattants résidant hors de France perçoivent uniquement une pension minimum et peuvent se trouver dans une situation précaire. La retraite du combattant est de 673,92 euros ! Il arrive que certains d'entre eux ne perçoivent aucune pension de retraite de combattant, faute de connaître leurs droits. Je remercie à cet égard l'AFE d'avoir rédigé une résolution pour améliorer la situation, lors de la session de mars 2015, demandant que les Postes diplomatiques recensent les anciens combattants de nationalité française et étrangère qui pourraient bénéficier de leurs droits liés à leur statut s'ils le demandaient.

Concernant la Mémoire, chacun des membres de la FACS s'attache à être à l'étranger le gardien des gloires de la France. Nos associations ont à cœur de partager avec nos camarades étrangers leurs propres titres de gloire acquis dans la défense de la liberté, parfois aux côtés de la France. Nous sommes en plein centenaire de la Grande Guerre : les cérémonies avec nos Alliés d'alors sont ferventes et nombreuses.

Je remercie là aussi la Commission des affaires sociales et des anciens combattants de l'AFE, qui a adopté une résolution sur le devoir mémoriel à la session d'octobre 2015. Elle y demande que le Quai d'Orsay engage une vraie réflexion sur la politique commémorative de l'État en intégrant celle-ci à l'action culturelle, tout en prenant en considération une prise en charge de la relation mémorielle au niveau des Postes diplomatiques en liaison avec les écoles et lycées, ainsi que les associations en charge du devoir mémoriel.

Par ailleurs, concernant le devoir mémoriel, je salue l'association du Souvenir français, avec laquelle nous travaillons main dans la main. Lorsqu'il y a une cérémonie en l'honneur d'anciens combattants étrangers en France, nous nous faisons un devoir d'y participer, comme auprès des armées étrangères à l'étranger.



Association des anciens combattants français de Sydney (Australie), lors du 14 Juillet 2016, au monument La Perouse



Rassemblement à Paris des Hmong, Français originaires d'Asie, en octobre 2014

QUELLES SONT LES ACTIONS QUI POURRAIENT ÊTRE ENTREPRISES PAR LES PARLEMENTAIRES ET LE GOUVERNEMENT POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET POUR AIDER L'ACTIVITÉ DE LA FACS ?

La FACS remplit sa mission dans le monde depuis Paris avec un très petit nombre de bénévoles déterminés, mais elle a naturellement besoin d'un minimum de ressources pour la mener à bien. Or, les subventions de l'État, qui en constituent l'essentiel, sont de plus en plus difficiles à obtenir.

La FACS n'a pas de ressources propres à part quelques cotisations qui ne suffisent pas. La situation est donc critique : c'est mon principal souci à l'heure actuelle.

Des deux ministères de tutelles, Anciens combattants et Affaires étrangères, le premier m'accorde un soutien sans faille dont je le remercie chaleureusement, mais le second a cessé de verser en 2015 la subvention qu'il allouait jusqu'alors chaque année.

Aussi, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux parlementaires qui sont intervenus afin de faire rétablir cette subvention et à ceux qui m'ont accordé leur aide grâce à leur réserve parlementaire pour faire face à cette situation. Ce sont, de mémoire, les Sénateurs Jean-Yves Leconte, Joëlle Garriaud-Maylam, Louis Duvernois, Jean-Pierre Cantegrit avec son groupe et le Député Arnaud Leroy sans oublier Monsieur Philippe Cordery, Député du Benelux qui a aidé directement nos associations dans sa circonscription. Enfin, j'ajoute de nouveau Jean-Yves Leconte, ainsi que le Député Pierre-Yves Le Borgn', qui ont largement contribué à l'érection d'une très belle stèle franco-polonaise au cimetière militaire de Varsovie, inaugurée ce 18 juin 2016.

Par ailleurs, notre action, par définition, ne se limite pas à la métropole, mais au monde entier ! Il est difficile de rencontrer tous nos anciens combattants à l'étranger, alors que c'est véritablement la meilleure façon de les aider. J'ai pu me rendre ces dernières années, entre autres au Liban, au Canada, au Laos, en Pologne, en Colombie, en Afrique, et dans un certain nombre de pays européens, mais j'aimerais aussi aller par exemple en Australie, où nous avons cinq associations sur un territoire très vaste, ou encore à Madagascar, où nous avons une nouvelle association créée il y a peu.

Toute aide pour me rendre sur les différents pays du monde afin de rencontrer ces anciens combattants serait précieuse.

POUR FINIR, QUEL EST LE MESSAGE QUE VOUS AIMERIEZ FAIRE PASSER AUX 511 ÉLUS CONSULAIRES, LES ÉLUS LOCAUX DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER, QUI SONT EN TRAIN DE LIRE VOTRE INTERVIEW ?

Tout d'abord, j'aimerais leur dire que je suis honoré de raviver régulièrement la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec les représentants des Français établis hors de France.

C'est un plaisir et un avantage que de les rencontrer dans les couloirs de l'AFE, dans un vrai climat d'amitié, que de revoir des visages connus de longue date, sur leur terre ou à Paris wà défaut de pouvoir aller dans le monde entier.

Je suis aussi particulièrement reconnaissant à ceux qui aident la FACS par leur connaissance du terrain, leur expertise : je pense par exemple à Francis Nizet, conseiller consulaire de Chine, qui m'a aidé à retrouver deux anciens combattants isolés dans son pays.

Dernier message aux représentants des Français de l'étranger qui connaissent parfaitement leurs électeurs : aidez-nous à recenser les combattants isolés, et contactez la FACS pour que nous puissions les aider au mieux. Vous pouvez nous joindre au **01 41 93 25 23**, ou à l'adresse facs.nationale@orange.fr.

Merci pour tout : j'espère que la FACS et les élus des Français de l'étranger pourront continuer à travailler main dans la main pendant encore longtemps.



Le Général Beauchesne à son bureau de la FACS, situé dans les locaux du Fort Neuf de Vincennes